

Montants en vert, phase 2 du projet. À ces montants devront être ajoutées des taxes.

PROJET DE MULTILOGEMENTS

PARC PROJETÉ
6 609 523
(S. HORS ZONE À RISQUE 804,4)

4
6 609 512
118 836 \$

3
6 609 513
147 600 \$

1
6 609 514
156 204 \$

2
6 609 515
148 932 \$

Version 20-08-2024

Remarques:
Les lots 6 609 512 à 6 609 529 sont en cours de dépôt au cadastre et ne sont pas encore des numéros de lots officiels.
La position de la rive demeure approximative tant que la limite du littoral du cours d'eau n'est pas confirmée par un bolomètre ou autre expert en la matière.
Le lot 2 540 342 faisant l'objet du présent projet de lotissement est partiellement situé à l'intérieur d'une zone à risque de mouvement de terrain établie par le règlement municipal de zonage.

PROJET DE LOTISSEMENT Zonage municipal H12 CADASTRE DU QUÉBEC CIRCONSCRIPTION FISCALE: MONTCALM MUNICIPALITÉ: SAINT-ESPRIT LOT(S): 2 540 342 (LOTS PROJÉTÉS 6 609 512 À 6 609 529) PRÉPARÉ À JUILLET, LE: 30 NOVEMBRE 2023 PAR: JÉRÔME HARNONIS - APPRENTIURIE - GÉOMÈTRE		CR GH APPRENTIURIE GÉOMÈTRES 712, rue Rickard Québec (Québec) H2E 2E1 Téléphone: (418) 733-3814 crgh@crghgeoms.com	Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (M). ANNÉE: 12418 DOSSIER: 2402-2010A MANDAT: 07360 ÉCHELLE: 1:400 LEVÉ: 6 À 9 JUILLET 23 ADOTÉ & 14 SEPTEMBRE 2023 PLAN: H-12418 COPIE CONFORME À L'ORIGINAL PAR: AG ENSELE:
--	--	---	--

LÉGENDE

	Répère d'arpentage broué		Bord de ponce
	Limite cadastrale existante		Bord de grève
	Limite de lot projeté		Bord de rive
	Limite de lot bornant		Bord de talus
	Cadastre		Limite approximative de littoral
	Rive		Limite approximative de la rive (topogéomètre)
	Bâtiment		Marge de précaution à respecter selon le Règlement municipal de zonage H12 en vigueur depuis le 1er septembre 2023 (Rég. M2304-C1)